

## FEDERATION FRANCAISE SPORTIVE DE TWIRLING-BATON

Délégation de Pouvoirs accordée par Arrêté Ministériel du 31 décembre 1985 Membre  
du Comité National Olympique et Sportif Français

### CURSUS FORMATION

### JUGE NATIONAL 3

#### Accès à la formation :

- Être licencié et à jour des cotisations de l'année en cours
- Être âgé de 16 ans minimum à la date de l'inscription
- Être titulaire du 2ème degré de la méthode ou avoir une expérience significative Equivalente

#### Déroulement de la formation :

- 6 Stages théoriques de septembre à janvier
- Au moins 1 jugement en blanc sans formateur (mise en situation réelle lors des compétitions)
- Au moins 1 jugement en blanc avec formateur (mise en situation réelle lors des compétitions)
- Stage de révision/examen blanc (Octobre de l'année suivante)
- Examen (Novembre de l'année suivante)

#### Déroulement des stages théoriques :

- Apprentissage de la technique de la prise de notes
- Évaluation de la réalisation
- Connaissance des barèmes de la filière Nationale 3
- Connaissance des méthodologies de jugement solo, duo et équipe de la filière Nationale 3
- Mise en application

#### Validation de la formation :

- Examen en novembre, délivrance du titre de Juge Nationale 3
- La formation JN3 est le premier palier de la fonction de juge. Sous certaines modalités, un JN3 pourra prétendre suivre la formation juge Nationale 2 (JN2), puis juge Nationale 1 (JN1)
- Il jugera les championnats de niveau N3 ainsi que les critères CNPP de niveau N3

21 Q de Ruffigny  
86240 ITEUIL  
Tél : 0805 690 382  
accueil@ffstb.fr

Déléataire en vertu de l'arrêté  
Ministériel n° VJSV1700230A  
le 31 décembre 2016  
Affilié au Comité  
National Olympique  
et Sportif Français,  
Membre de la WBTF,  
WFNBTA et IBTF  
www.fftirlinging.fr



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté  
Égalité  
Fraternité



En cas d'échec à l'examen, si le candidat n'a pas obtenu la moyenne dans un des modules, il ne pourra pas prétendre à une cession de rattrapage, il ne gardera pas le bénéfice de son ou ses modules obtenus lors de l'examen et devra reprendre sa formation.

En cas d'échec à l'un ou plusieurs des modules, si le candidat a obtenu au moins la moyenne à l'ensemble des modules non validés il pourra repasser le(s) module(s) échoué(s). Il pourra ainsi garder le bénéfice des notes égales ou supérieur au minima jusqu'à sa présentation à la cession de rattrapage mise en place par la Commission Juges et Présidents de Jury.

En cas d'échec au rattrapage le candidat ne gardera pas le bénéfice de son ou ses modules obtenus lors de l'examen et/ou le rattrapage et devra reprendre sa formation.

### **Suite de la formation après échec ou non présentation à l'examen :**

- Test de niveau
  - La note minimum pour le test est atteinte :
    - Participation à 2 stages théoriques
    - Au moins 1 jugement en blanc sans formateur (mise en situation réelle lors des compétitions)
    - Au moins 1 jugement en blanc avec formateur (mise en situation réelle lors des compétitions)
    - Stage de révision/examen blanc (Octobre)
    - Examen (Novembre)
  - La note minimum pour le test n'est pas atteinte :
    - Participation aux 6 stages théoriques
    - Au moins 1 jugement en blanc sans formateur (mise en situation réelle lors des compétitions)
    - Au moins 1 jugement en blanc avec formateur (mise en situation réelle lors des compétitions)
    - Stage de révision/examen blanc (Octobre) & Examen (Novembre) En cas de 3 échecs à l'examen, le candidat ne sera plus admissible à la formation JN3.

**En cas de 3 échecs à l'examen, le candidat ne sera plus admissible à la formation JN3.**

### **Tarif de la formation :**

- Frais d'inscription à la formation : 40€
- Frais de participation à la formation : 50€ par stage théorique, stage de révision et examen.

Le règlement des frais d'inscription devra être effectué lors de la confirmation de votre inscription.